

## **Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti**

### **Assemblée Générale du 23 avril 2016**

#### **Rapport moral**

*par Thierry Raoux, président*

L'actualité de l'année écoulée depuis notre dernière assemblée générale a été riche pour *Solèy Leve* tant en France qu'en Haïti.

Tout d'abord en avril 2015, Valériane Thion et Stéphanie Herbert ont séjourné à Gentillote. Au-delà des difficultés auxquelles nous nous attendions dans le domaine agricole suite à la sécheresse, elles ont observé des éléments inquiétants concernant l'école, avec un affaiblissement sensible de la qualité pédagogique et de l'encadrement des élèves. Une baisse de motivation des enseignants en était certainement la cause. Mais il est ressorti de nos échanges avec Jean Marc Henry que le manque de formation des enseignants ainsi que la grande hétérogénéité des âges des élèves jouaient également un rôle important.

Alors que nous réfléchissions à ces questions, nous avons découvert à Paris l'existence de l'association franco-haïtienne *Haïti Futur*. Cette association axe son action sur l'équipement d'écoles haïtiennes en matériel pédagogique numérique (tableaux numériques), en mettant l'accent sur les zones écartées des centres urbains, plus facilement ciblés par les organisations non gouvernementales. Des échanges fructueux se sont engagés, débouchant sur une visite à Gentillote : le travail qu'ils y ont découvert les a convaincus d'entamer un partenariat. Durant le mois d'août, une formation technique préalable à l'installation d'un tableau numérique a eu lieu. La plupart des enseignants de l'école l'ont validée.

Sur les conseils de *Haïti Futur*, nous avons pu intégrer le *Collectif Haïti de France*, au sein duquel nous participons à une demande commune de subvention auprès de l'*Agence Française pour le Développement*, pour ce projet de tableaux numériques.

Lors du deuxième voyage, effectué en janvier 2016, Elisabeth Bahuaud et moi-même avons pu percevoir les effets de certaines mesures prises. D'une part, à l'occasion du recrutement de nouveaux enseignants, Jean Marc Henry a pu intégrer à l'équipe pédagogique des professeurs issus de l'école normale des Cayes, qui ont bénéficié d'une meilleure formation. Par ailleurs, un effort a été fait pour limiter la présence d'élèves beaucoup plus âgés que les autres, qui avait tendance à nuire au fonctionnement des classes.

Conscients du rôle qu'a pu jouer dans la baisse de motivation des enseignants le niveau modeste de la rémunération que nous pouvons leur assurer, nous avons proposé d'aider financièrement ceux d'entre eux qui doivent scolariser des enfants dans des cursus non disponibles à Gentillote (notamment en lycée). Deux d'entre eux sont concernés.

Nous avons également découvert la toute nouvelle classe de 7<sup>ème</sup> année, ouverte en septembre 2015. Rappelons que la question de sa création s'est posée il y a un an, lorsque le gouvernement a décidé la suppression de l'examen national qui terminait le cycle d'enseignement à la fin de la sixième année.

Cette suppression a eu pour conséquence de repousser à la fin de la 9<sup>ème</sup> année le premier examen national sanctionnant les études des élèves haïtiens. Les parents

de Gentillote ont alors souhaité que leurs enfants puissent poursuivre ces trois années d'étude sur place. Au premier abord cette idée nous a paru financièrement hors de portée. Mais un nombre conséquent de parents s'est déclaré prêt à payer l'écolage de leur enfant, observant que cela serait toujours moins coûteux qu'une inscription dans une autre école des environs, et leur épargnerait les contraintes et le coût du transport. Conformément à nos principes de fonctionnement nous avons accepté de respecter ce choix, en réfléchissant à la façon de l'accompagner de façon raisonnable. Nous souhaitons en particulier prendre en compte la situation des familles disposant de moins de ressources. C'est ainsi que nous sommes arrivés avec l'ASPAG à l'idée de rechercher des parrainages. La sélection des élèves bénéficiaires est effectuée par le professeur de 6<sup>ème</sup> année, la directrice de l'école et le président de l'ASPAG, sur la base de la motivation des élèves et des ressources des familles. L'ensemble des sommes versées par les parrains et des informations données par l'école transite par l'ASPAG. Nous pensons ainsi éviter les écueils souvent observés dans ce genre d'action.

De même, l'ASPAG a décidé de maintenir les classes de petite et moyenne section de maternelle, les parents assurant également leur financement.

Ces décisions ont posé de nouveaux problèmes de locaux. Jean Marc Henry a pu bénéficier pour cela de l'aide d'une association d'enseignants italiens (*Movimento di Cooperazione Educativa*), rencontrés lors des congrès pédagogiques auxquels il a pu participer. Deux nouvelles salles sont construites, dont une recyclant la structure d'une ancienne maison achetée sur place.

Le fonctionnement de l'école est quant à lui toujours largement soutenu par les *Papiers de l'Espoir*.

Sur le plan agricole, la population de Gentillote a continué durant cette année d'affronter une sécheresse d'une durée exceptionnelle, qui a affecté jusqu'à 5 récoltes consécutives pour certaines productions, asséché de nombreux puits et contraint certains paysans à se défaire de leurs animaux. Après près de deux années où les *Papiers de l'Espoir* ont apporté une aide exceptionnelle pour le financement de la cantine, celle-ci a dû cesser à la rentrée 2015. Le jardin collectif ne parvenant pas à fournir les récoltes nécessaires, ils ont missionné au mois de juin deux personnes, dont un agronome connaissant Haïti, pour étudier les moyens d'améliorer la productivité des jardins.

A la fin de l'année 2015 la pluie s'est heureusement décidée à tomber, et même si les conséquences de la sécheresse étaient encore visibles lors de notre séjour, le regain d'optimisme et d'activité était manifeste. La cantine a d'ailleurs pu reprendre dernièrement suite aux récoltes du jardin collectif, *Solèy Leve* apportant les finances nécessaires aux achats complémentaires.

Le jardin pédagogique continue de fonctionner, la fédération de la Marne du *Secours Populaire Français* ayant poursuivi comme prévu son soutien. Des actions vers les élèves de l'école ont été organisées par les animateurs du jardin.

Nous avons également profité de notre séjour pour évoquer le statut juridique des terrains utilisés, en particulier pour le puits. En effet, celui-ci devait initialement être situé sur le terrain acheté pour construire la salle communautaire. Mais le forage a rencontré une couche de terrain imprévue empêchant d'atteindre la nappe d'eau, et le puits a finalement été réalisé sur un terrain appartenant à la maman de Jean Marc

Henry, attendant à celui dont elle avait fait don pour l'école, mais qu'elle n'avait pas l'intention de céder. Il est désormais nécessaire de clarifier cette situation, afin de garantir la pérennité du projet. Différentes pistes ont été discutées.

Par ailleurs, grâce à l'aide obtenue par l'ASPAG auprès du Rotary Club des Cayes la pompe du puits de Franky Examond, qui était en panne depuis trois ans a été réparée (nous y avons apporté une contribution l'an passé) et le terrain est de nouveau consacré à la culture maraîchère.

Nous avons eu confirmation durant notre séjour du dynamisme des membres de l'ASPAG : nous avons en effet assisté à la manifestation annuelle organisée dans la salle communautaire, où sont présentés des exposés suivis de débats animés, puis d'un repas festif. Cette année les invités étaient deux spécialistes d'agronomie et de santé animale qui ont évoqué les débouchés pour les cultures actuelles, les nouvelles demandes concernant l'élevage ou encore les besoins de financement pour les nouvelles activités agricoles.

Signe des contacts développés autour de Gentillote et de l'ASPAG, les locaux de l'école ont accueilli durant les congés de mars un groupe d'élèves d'un établissement de Port au Prince venus visiter le sud du pays, puis des stagiaires d'une école de technique agricole de Leogane (ville située à environ 170 km de Gentillote), intéressés notamment par le maraîchage et le jardin pédagogique.

Du point de vue des activités menées à Reims, nous avons poursuivi nos relations avec les partenaires habituels, au premier rang desquels les *Papiers de l'Espoir* et la fédération de la Marne du *Secours Populaire Français*. Comme le mentionne Lisette Jager dans son rapport d'activité, nous avons participé comme chaque année à un marché de Noël, nous avons été présents au forum des associations de la ville de Reims qui a lieu les années impaires, et nous avons réalisé des actions de vente de cerises et de jus de pomme.

Terminons par la présentation des projets pour l'année 2016.

A Gentillote, nous continuerons à soutenir les projets en cours.

- à l'école, l'ouverture de la 8<sup>ème</sup> année constituera un prochain défi financier. Du point de vue de l'organisation, la présence des 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> années, avec leur fonctionnement de type « collège », à côté de la structure du reste de l'école demandera certainement quelques réflexions. Nous devons aussi accompagner la mise en œuvre du projet de tableau numérique ;
- il faudra concrétiser le soutien envisagé aux professeurs qui ont des enfants scolarisés en dehors de Gentillote ;
- le fonctionnement de la cantine aura encore besoin de nos interventions ;
- nous serons également attentifs aux soutiens à apporter aux actions de la coopérative agricole ;
- enfin nous devons régulariser le statut des terrains utilisés par l'ASPAG pour l'école, le puits et le jardin pédagogique.

A Reims, nous poursuivons :

- les manifestations publiques : marchés, rencontres associatives,
- les activités conviviales : randonnée, jeu « Case gagnante »
- les relations avec les institutions et associations partenaires,
- l'information des adhérents et sympathisants : bulletins et site web.



**Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti**  
**Assemblée Générale du 23 avril 2016**

**Rapport d'activités**  
*par Lisette Jager, secrétaire*

**Ce rapport présente les activités de Solèy Leve entre mars 2015 et mars 2016**

L'assemblée générale s'est tenue le 18 avril 2015.

Nous avons organisé en juin deux cueillettes et ventes de cerises. Les membres de l'association ont cueilli les cerises aux vergers Courtois et les ont revendues dans leur entourage. Il s'agissait de cerises de table et d'une petite quantité de cerises acides pouvant être faites en confitures. Cela a rapporté 372,25 €, pour 146 kg cueillis au total.

En prévision du forum des associations, nous avons remanié, pendant l'été, nos présentations et nos transparents, pour faire une synthèse des premières années d'existence de Solèy Leve et de ses actions. Le forum a eu lieu les 12 et 13 septembre. Nous avons pu parler de notre association et de la situation en Haïti avec les visiteurs et vendre des objets (201 € au total).

En octobre, nous sommes retournés aux vergers Courtois pour ramasser des pommes dans le but d'en faire du jus. Les propriétaires des vergers nous ont vendu au prix coûtant les bouteilles de jus de pommes correspondant à la quantité de pommes ramassées. Il ne nous restait après qu'à coller les étiquettes. Ce jus, très bon, s'est extrêmement bien vendu, au point qu'il a fallu recommencer l'opération. Aux membres de l'association se sont joints des sympathisants très dynamiques dont certains ont adhéré depuis. Pour l'instant, plus de 1100 € ont été ainsi récoltés

Pendant l'automne, nous avons élaboré le nouveau calendrier sur le thème des activités économiques dans la zone de Gentillote

En novembre, certains membres ont rencontré Monsieur Mercier, du Secours Populaire Français, pour rendre compte de l'état des jardins soutenus par le SPF. Élisabeth Bahaud s'est ensuite rendue à l'assemblée générale du SPF.

En décembre, nous avons tenu un stand le samedi 5 au marché de Noël de Fismes. Le produit des ventes est de 228 € et nous avons pu parler de notre engagement avec quelques personnes intéressées. Ce marché a été suivi de la vente annuelle au département de mathématiques de l'université de Reims, les objets étant disponibles dans le bureau de Thierry Raoux quelques jours. Nous avons récolté 267,5 €, en comptant les dons.

Cette année, Thierry et Élisabeth se sont rendus à Gentillote entre le 3 janvier et le 18 janvier, emportant de nombreux objets (papeterie, dentifrices, paracétamol, livres, jeux éducatifs ...) Ils ont assisté à quelques jours de classe, ont rapporté des recettes, des renseignements et ont maintenu le lien précieux entre l'Aspag et nous. Cette année a été marquée par une réforme du cycle primaire en Haïti, qui est passé

de 6 ans à 9 ans. Nous ne pouvons pas, financièrement, assurer la construction de trois classes supplémentaires ni leur fonctionnement et avons longtemps réfléchi aux solutions possibles. Celle qui nous a semblé la plus réaliste, quoique rompant avec la gratuité des six premières années, est de demander une participation financière (un « écolage ») aux parents des enfants qui veulent poursuivre en 7ème année et au delà. D'autre part, pour les élèves motivés et capables mais démunis, nous avons commencé à mettre en place un système de parrainages. Ces points seront plus développés dans le rapport moral.

En mars, trois membres du bureau ont revu Monsieur Mercier pour évoquer, de nouveau les jardins et la situation de manière plus générale

Et n'oublions pas les activités régulières, étalées sur l'année. Le site est remanié et alimenté régulièrement par des nouvelles. Le bureau se réunit une fois par mois (sauf l'été), fait le point sur les finances, organise les activités de l'association, discute des nouvelles de Gentillote et décide des orientations à prendre. Il faut mentionner aussi le bulletin basé sur les nouvelles d'Haïti et le voyage de Thierry et Élisabeth et qui fait le bilan sur l'évolution de l'école et de Gentillote depuis le dernier séjour.

**Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti**  
**Assemblée Générale du 23 avril 2016**

**Rapport Financier**

*par Elisabeth Bahuaud, trésorière et Carole Royer, trésorière adjointe*

<b>Bilan 2015</b>			
<b>Charges</b>		<b>Produits</b>	
<b>Report</b>	<b>0,00</b>	<b>Report</b>	<b>8 686,93</b>
<b>Fourniture &amp; Papeterie</b>	126,67	<b>Vente de produits finis</b> Livres recettes, livres contes, cartes, artisanat, jus de pomme	3 673,10
<b>Frais postaux et frais de télécommunications</b>	61,95	<b>Ventes (autres)</b> Cerises	622,35
<b>Achats</b> Artisanat, Cerises, Jus de pomme	1 396,60	<b>Evénements</b>	0,00
<b>Subventions versées</b> ASPAG, parrainages hors ASPAG	15 820,00	<b>Cotisations</b>	280,00
<b>Assurance</b>	104,97	<b>Dons</b>	7 563,66
<b>Cotisations</b> Collectif Haïti de France, HAITI FUTUR, MVA, Papiers de l'Espoir	120,00	<b>Subventions</b> Papiers de l'Espoir, Region Champagne Ardennes	9 500,00
<b>Déplacements, missions et réceptions</b> Voyage Haïti	908,46	<b>Interêts</b> Compte livret	67,98
<b>Services bancaires</b> Frais bancaires, frais Paypal	43,82		
<b>Total</b>	<b>18 582,47</b>	<b>Total</b>	<b>30 394,02</b>
	<b>11 811,55</b>		